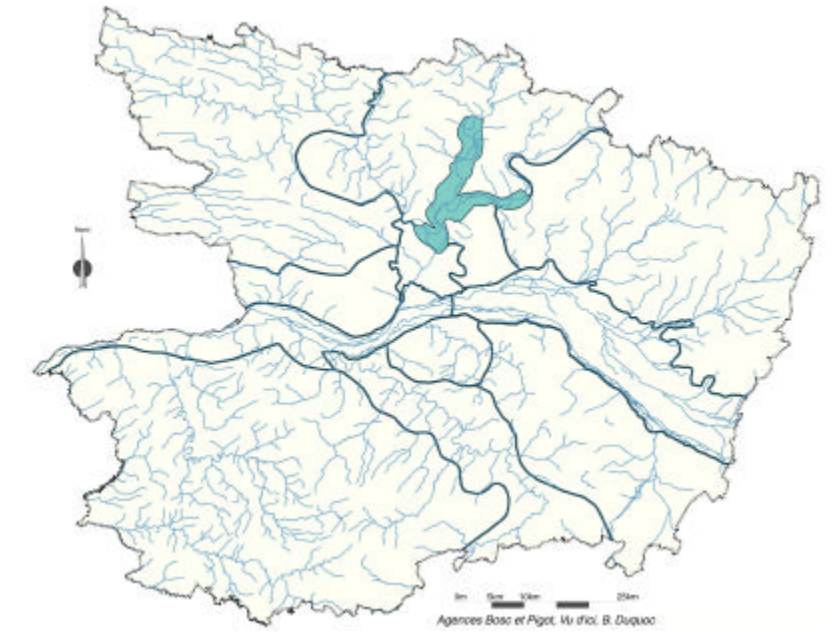


LES BASSES VALLÉES ANGEVINES:

BASSIN DE CONFLUENCE DES TROIS RIVIÈRES



Identification suite à l'analyse historique, physique et humaine



S'apparente au Segréen et au Baugeois.



Secteur de confluence de la Mayenne, la Sarthe et le Loir fermé par des coteaux plus ou moins abrupts - Multitudes de canaux, boires et fossés.

- Séries végétales des eaux douces et bords d'eau.
- Séries de l'aulne et du frêne oxyphyllé.

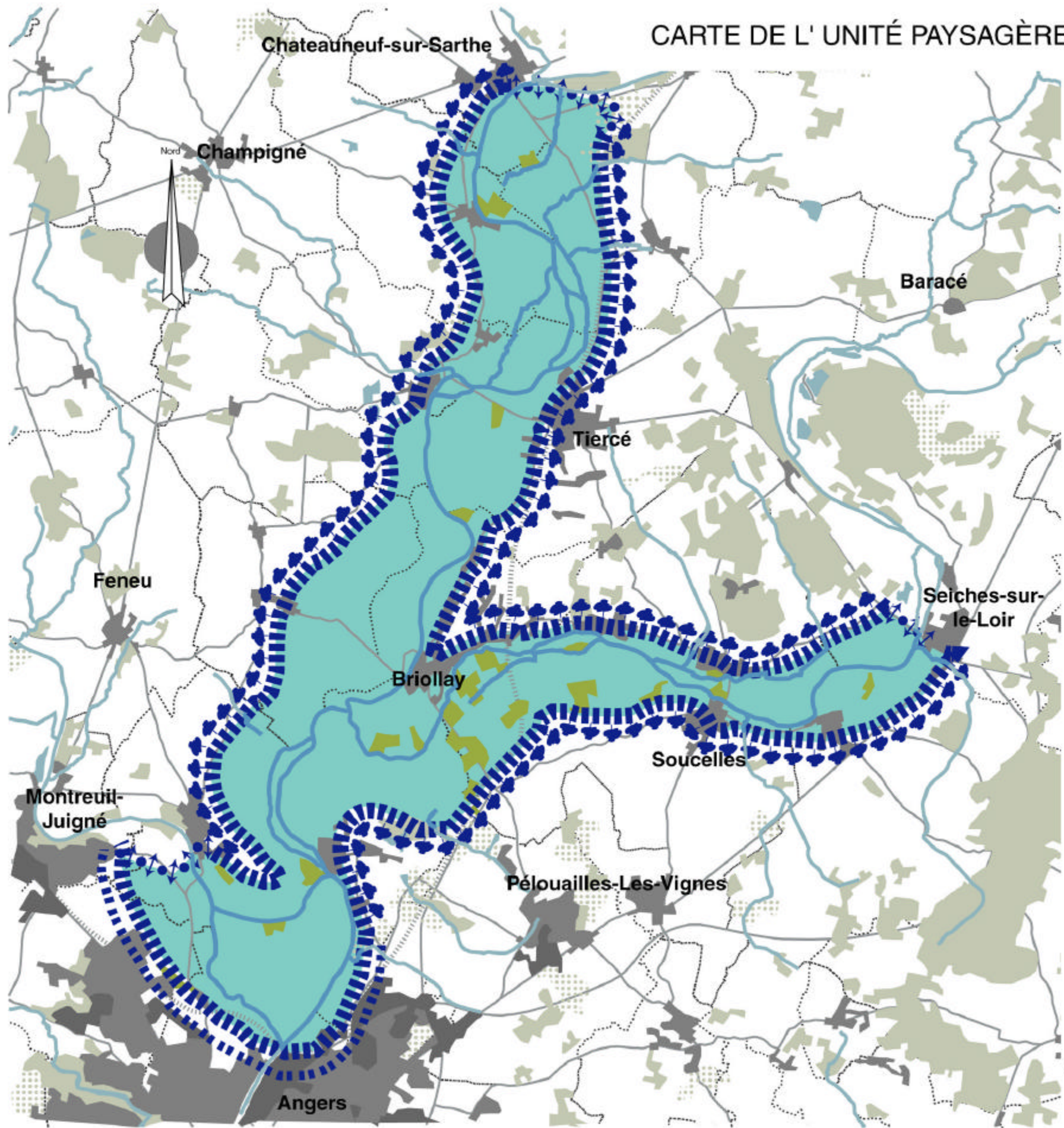


Sols bruns d'apports fluviaux
Cultures fourragères, élevage bovin et peupleraies.






S'apparente au Segréen et au Baugeois.

CARTE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES BASSES VALLÉES ANGEVINES



Les limites de l'unité

-  Coteau sud très densément urbanisé et boisé de l'agglomération angevine
-  Coteaux ondulants et souples, végétalisés et ponctuellement urbanisés des vallées de la Sarthe et du Loir principalement
-  Limite progressive plus subtile de changement d'ambiance au sein des vallées

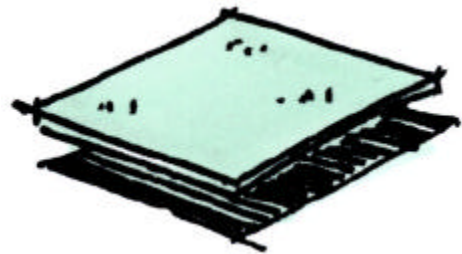
Légende générale

-  Limite départementale
-  Limite communale
-  Habitat
-  Boisements
-  Vergers
-  Réseau ferroviaire
-  Réseau viaire
-  Route principale
-  Autoroute
-  Cours d'eau
-  Etangs



MOTS CLEFS - AMBIANCES

HORIZONTALITÉ



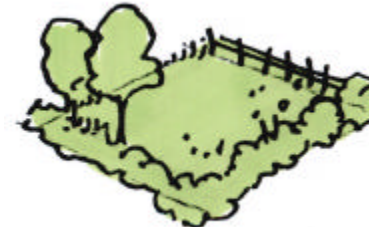
PRAIRIES



EAU



BOCAGE



FRÊNES
TÊTARDS



PEUPLIERS

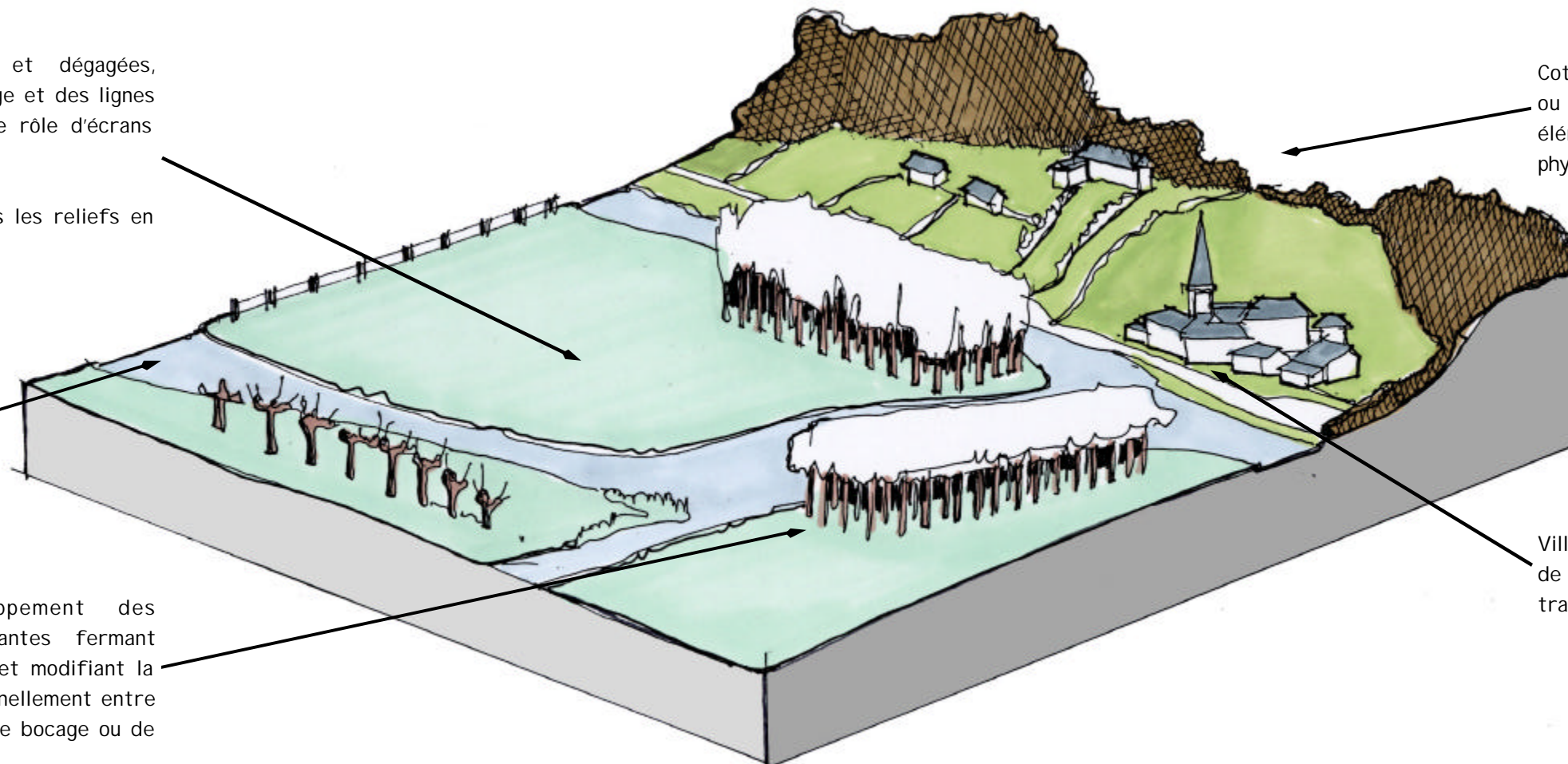


Vastes prairies ouvertes et dégagées, animées parfois par un bocage et des lignes de frênes têtards, jouant le rôle d'écrans successifs

Vaste étendue gommant tous les reliefs en période de crues

Rivières ondulantes dans la prairie, présences de nombreuses boires

Importance du développement des peupleraies, masses imposantes fermant progressivement le paysage et modifiant la proportion existant traditionnellement entre prairies ouvertes et lignes de bocage ou de frênes



Coteaux ondulés et souples parfois cultivés ou boisés, ponctuellement urbanisés, éléments de repère limitant visuellement et physiquement cette enclave paysagère

Villages en pied de coteau, implantés en bord de rivière. Importance des relations visuelles transversales de villages à villages

LIMITES ET CONTINUITÉS PAYSAGÈRES DE L' UNITÉ

Les Basses Vallées Angevines constituent une enclave paysagère, cernée par des coteaux de faciès variables (doux et agricoles, ou abrupts et boisés, ou encore constitués d'une paroi rocheuse soulignée de boisements denses), parfois ponctuellement urbanisée (villages de coteaux à l'urbanisation étagée et dominée par l'église).

La notion d'enclave est ici très forte, le territoire des Basses Vallées Angevines est limité par un écrin protecteur (les coteaux) dominant les vastes prairies inondables et constituant des limites physiques et visuelles nettes.

LES LIMITES PAYSAGÈRES

- **Au sud**, le coteau très densément urbanisé et boisé de l'agglomération angevine qui présente ponctuellement un effet de paroi
- **La ceinture des coteaux** ondulants et souples, principalement dans les vallées de la Sarthe et du Loir
- **Au niveau des vallées**, on note des changements parfois subtils parfois nets d'ambiance avec :

- soit un resserrement de la vallée
(Mayenne - au niveau de Cantenay Epinard)

- soit des coteaux plus abrupts et une limite d'inondabilité
(Sarthe - au niveau de Chateauneuf-Sur-Sarthe)

- soit enfin une vallée plus serrée décrivant de profonds méandres
(Le Loir - au niveau de Seiches-sur-Le-Loir).

LA « CAMARGUE » ANGEVINE

Classée au septième rang européen dans l'inventaire des richesses naturelles, la région des zones inondables des basses vallées angevines, dépourvues d'habitations et de ces affreux poteaux électriques en béton, offre des paysages ouverts de vastes prairies naturelles. Les inondations plus ou moins régulières d'octobre à mai, les submergent rapidement, créant d'immenses plans d'eau à découvert qui offrent aux oiseaux qui se déplacent en bandes nombreuses une garantie de sécurité ; Beaucoup plus lentes, les décrues laissent des mares peu profondes qui subsistent longtemps dans les dépressions. Ces terrains riches en eau et en herbes hautes et denses constituent un milieu de vie privilégié pour nombre d'oiseaux qui viennent y nicher ou simplement faire une halte au cours de leurs migrations.

Les nicheurs : râle des genêts et traquet tarier sont des hôtes caractéristiques et exclusifs des prairies alluviales de fauche des basses vallées angevines. Ils arrivent en avril, nichent à terre dans les herbes, élèvent leurs petits et repartent fin août hiverner en Afrique tropicale. Deux autres espèces sont également caractéristiques des prairies alluviales de l'Anjou, même si on les retrouve parfois ailleurs, la bergeronnette printanière et le bruant des roseaux. Sans parler d'espèces plus courantes comme la perdrix grise, l'alouette des champs et le bruant broyer.

Les migrateurs de printemps : l'alternance de surfaces inondées et de prairies ouvertes, soumises à la fauche l'été et au pâturage à l'automne, et l'orientation de ces vallées sud-ouest-nord-est en font un véritable couloir de migration pour les oiseaux allant d'Afrique vers les pays nordiques. Ils y trouvent un espace de tranquillité et une nourriture abondante. Chaque année, en février, les oies cendrées qui remontent du sud du Portugal ou des marais du Guadalquivir en Espagne transitent par l'Anjou. Plusieurs milliers d'oies, certaines années, sur une population totale de quinze à vingt mille. La plupart passent en vol sans s'arrêter mais 10% environ des bandes font une halte. Parmi les canards, les pilets sont les plus nombreux. Plus de dix mille certaines années. De fin janvier jusqu'à la mi-avril, ils font halte sur les pourtours des plans d'eau inondés. Des effectifs importants de canards souchets passent également. Mais à l'échelle européenne, la région représente un intérêt de tout premier ordre pour les barges à queue noire. Les passages débutent fin janvier et atteignent leur maximum fin février (vingt mille oiseaux en 1971) pour se terminer vers la fin avril. Cet échassier limicole stationne dix à quinze jours dans ces terrains en voie d'exondation particulièrement propices à leur alimentation. Parmi les autres migrateurs de printemps, on peut observer des bandes nombreuses de vanneaux huppés (de cinq cents à mille parfois même trois mille), des pluviers dorés, des chevaliers gambettes, arlequins, aboyeurs des bécasseaux, des chevaliers combattants et de très nombreuses mouettes rieuses. Par petits groupes sur de très vastes territoires, elles peuvent atteindre trente mille individus. Sans parler des nombreux passereaux migrateurs (grives, hirondelles, bruants des roseaux).



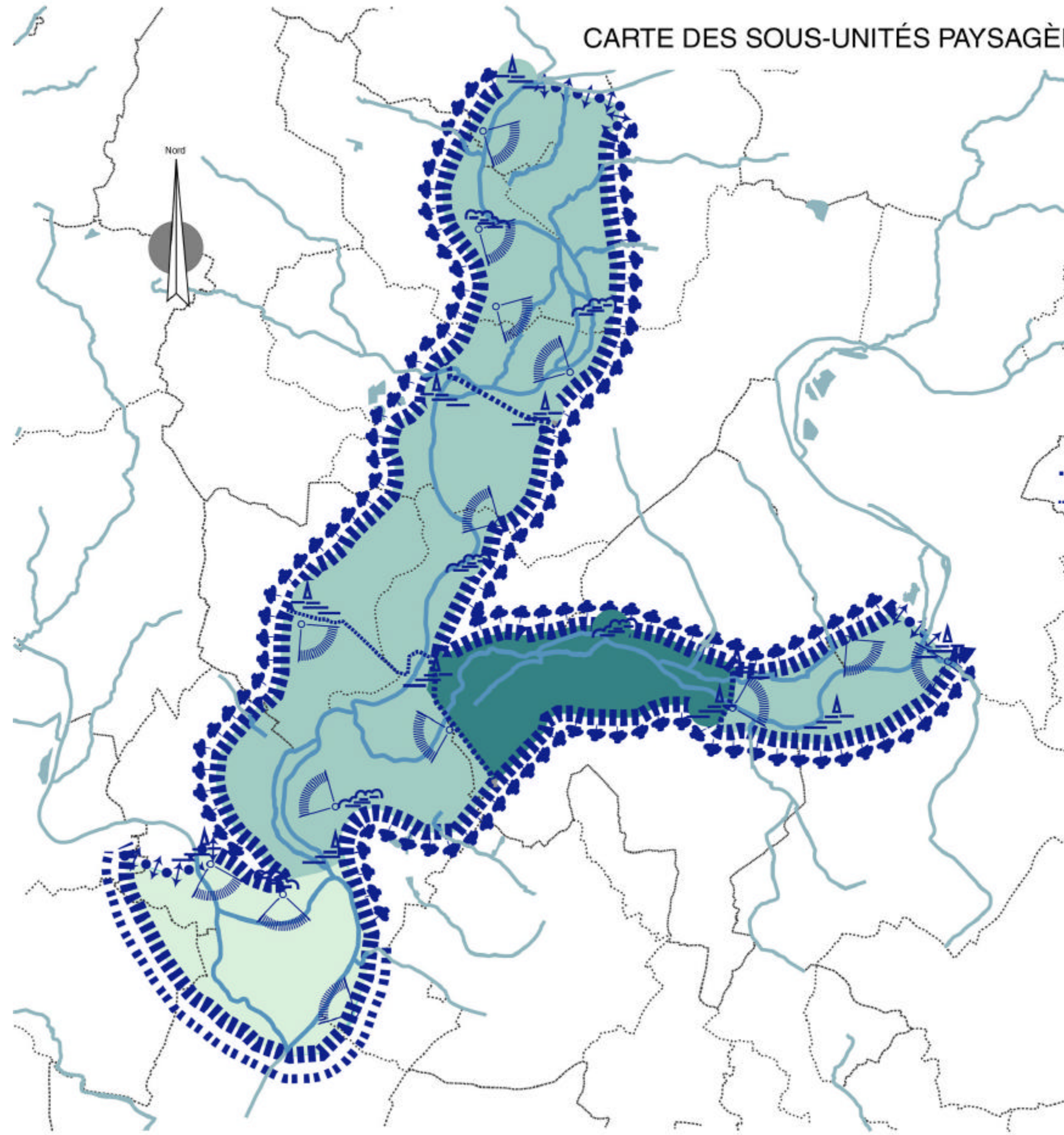
Migrateurs d'automne et hivernants : le vanneau huppé arrive vers juin et reste dans les zones dégagées jusqu'aux inondations, période où arrive le canard milouin. La région d'Angers nord représente une des toutes premières stations d'hivernage pour ce canard plongeur (cinq mille oiseaux sur vingt-deux mille à trente cinq mille qui hivernent en France). Chassés au nord par le froid viennent aussi, dès octobre, des pluviers dorés et en novembre-décembre,

Quelques oies et cygnes qui repartent en mars. Mais en cas de grand froid, comme en 1962-1963, on a vu six mille oies passer l'hiver dans les vallées angevines. « La diversité des oiseaux nicheurs, mais surtout le grand nombre de migrateurs et d'hivernants qui utilisent la vallée soit comme zone de repos soit comme zone d'alimentation, en font un lieu privilégié qu'il faut absolument sauvegarder »

*Michel Delavigne La Basse Vallée du Loir,
« un milieu de vie original »*



CARTE DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES DES BASSES VALLÉES ANGEVINES



LÉGENDE

Les limites de l'unité

- Coteau sud très densément urbanisé et boisé de l'agglomération angevine
- Coteaux ondulants et souples, végétalisés et ponctuellement urbanisés des vallées de la Sarthe et du Loir principalement
- Limite progressive plus subtile de changement d'ambiance au sein des vallées

Les éléments structurants de l'unité

- Village de coteau
- Hameaux
- Importance des relations visuelles: de coteau à coteau, de village à village, mais aussi vues dominantes sur les prairies inondables
- Levées
- Voies transversales

Les degrés de fermeture

- Paysage ouvert dominé par l'horizontalité
- Alternance paysagère écrans successifs et relais visuels
- Paysage fermé, écran des peupleraies

Légende générale

- Limite départementale
- Limite communale
- Cours d'eau
- Etangs



UNE OSSATURE PAYSAGÈRE LISIBLE

L'EAU

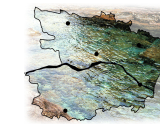
Cela peut paraître évident mais l'eau est la constante paysagère majeure des Basses Vallées Angevines, la composante qui régit les changements d'ambiances.

- **En été**, Les rivières décrivent de larges méandres soulignés de berges enherbées ou parfois bordées d'une ripisylve à frênes, aulnes... le dense réseau des boires anime les vastes prairies ouvertes constituant un paysage ample, harmonieux, d'échelle agréable. Plus, on se rapproche des coteaux, plus le bocage à frênes se densifie. Les prairies présentent une grande qualité paysagère floristique et faunistique.
- **En hiver et au printemps**, l'eau recouvre tout aplanissant les subtilités du relief, renforçant le sentiment d'horizontalité ... créant une ambiance de grands lacs, voire impression de petites mers, si ce n'est la présence de quelques éléments végétaux (lignes de frênes) qui dépassent ça et là.

▶ **Entre rivières, boires et prairies, l'horizontalité domine ponctuée, ça et là, de verticalités végétales. Depuis le fond de vallée, le regard glisse vers le coteau opposé, vers un village, un hameau, un château...**



RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



Un réseau hydrographique dense et complexe envahit toutes les basses vallées, entre les rivières aux méandres prononcés, et les boires, petits bras qui se détachent des cours principaux.

Une flore particulière et riche

Frênes oxyphylles (*Fraxinus oxyphylla*) dans le secteur de confluence, frênes communs (*Fraxinus excelsior*) dans les vallées, saules et quelques aulnes constituent la base arboricole de la flore des basses vallées.

Les prairies naturelles constituent un milieu bien défini parfaitement en équilibre et soumis à des conditions locales particulières : inondation et submersion annuelles. Elles sont fauchées ou pâturées. Les grandes prairies inondables et les boires inondées en hiver, longtemps gorgées d'eau au printemps, se couvrent d'herbes et de fleurs d'une grande diversité, telles la fritillaire (*Fritillaria meleagris*) l'inule britannique (*Innula britannica*), le pigamon jaune (*Thalictrum flavum*)... une végétation luxuriante qui se rapproche de celle des bords d'étangs et des marais.

Les inondations

La Mayenne (grossie par l'Oudon), la Sarthe et le Loir traversent des zones géographiques proches et présentent des régimes hydriques similaires. Les crues fréquentes sont souvent assez impressionnantes et inondent l'ensemble des basses vallées en amont d'Angers. Protégeant ainsi la ville d'Angers, ces crues sont très étalées et risquent parfois de se cumuler avec celles de la Loire (et donc de la Maine) amplifiant alors considérablement le phénomène.



BOCAGE ET PEUPLERAIES

Les vastes prairies ouvertes, souvent traditionnellement en pâture, accueillent les troupeaux qui traversent parfois les rivières ou les boires sur des bacs.

La présence de quelques écrans ponctuels liés aux lignes de frênes têtards (principalement sur les îles) et aux haies bocagères (principalement sur les rives) induit un jeu visuel très fort : le regard glisse dans un premier temps sur la surface prairiale ou sur l'eau, butte sur un écran, dévie et glisse de nouveau dans une nouvelle direction sur les surfaces horizontales jusqu'au prochain écran... ainsi de suite jusqu'à la ligne de coteau opposé. Les paysages présentent ainsi une grande profondeur mise en évidence par les successions d'écrans végétaux et les trouées importantes qui les caractérisent. Les lignes de frênes têtards offrent une silhouette graphique et identitaire liée à leur mode de gestion c'est-à-dire taille régulière de toutes les branches. Les arbres sont alors constitués d'un tronc court surmonté d'une tête boursoflée d'où partent les branches.

Le changement des habitudes culturelles a induit de nouveaux paysages par la plantation de peupleraies. Ces dernières entrent dans le jeu et le fonctionnement visuels des vallées. En effet, leurs implantations parcellaires engendrent des masses imposantes, qui constituent à leur tour le rôle d'écrans végétaux ponctuels, relais visuels lorsqu'elles ne sont pas trop nombreuses. Elles induisent une perception dynamique de la vallée dans la mesure où l'horizontalité et l'ampleur des prairies dominant et maintiennent la profondeur du paysage.

La silhouette si particulière et identitaire des frênes têtards est peu à peu supplantée par les rythmes graphiques des peupleraies, la transparence au niveau des troncs alignés selon une maille carrée, les jeux de filtres (en hiver) ou d'écrans (en été) au niveau des houppiers. Ces bois d'exploitation revêtent de plus un caractère temporaire à l'échelle des paysages (exploitation d'une parcelle sur 20 - 25 ans).

Il apparaît ainsi que 4 éléments constitutifs majeurs caractérisent l'ossature de cette unité : eau - prairie - bocage - peupleraies.

L'ambiance si particulière qui se dégage et identifie les basses vallées angevines dépend de la proportion, de l'équilibre qui s'instaure entre ces éléments avec la dominance de l'eau et des prairies et la ponctuation des lignes de frênes et des peupleraies, constituant ainsi un paysage puzzle.

Sur l'ensemble du territoire des basses vallées angevines, la proportion n'est pas actuellement constante et on peut définir ainsi 3 secteurs

Lignes de frênes têtard : écrans successifs transparents renforçant les effets de profondeurs



Peupleraies : masses successives instaurant des jeux visuels et renforçant les effets de profondeurs



Peupleraies : masses successives instaurant des jeux visuels et renforçant les effets de profondeurs



Des degrés différents d'ouvertures paysagères

1 — La confluence au sens strict : paysage ouvert dominé par l'horizontalité

L'île Saint-Aubin, vaste prairie ouverte, s'étend au pied de l'agglomération angevine entre Mayenne (à l'ouest), Vieille Maine (au nord) et Sarthe (à l'est). Le bocage et quelques peupleraies renforcent l'écran des coteaux en lisière.

2 - Alternance paysagère : écrans successifs et relais visuels dans la vallée de la Sarthe, la confluence Loir-Sarthe et le secteur est du Loir (entre Villevêque et Seiches)

L'ensemble des quatre composants paysagers semble s'articuler selon un équilibre assez précaire. Quelques vastes prairies et espaces ouverts sont présents mais assez ponctuels, le paysage semble tendre vers une fermeture. Les vues de coteaux à coteaux, de villages à villages sont plus ténues, plus discrètes (exemple entre Porte-Bise et Juvardeil, entre le Moulin-d'Ivray et Juvardeil...)

3 - Paysage fermé, écran dense des peupleraies

Entre la levée de Briollay et le pont de Soucelles-Villevêque, l'un des composants (les peupleraies) domine et occulte les trois autres.... Le paysage est totalement fermé, le caractère identitaire a disparu. Les peupliers gomment le relief et la vallée semble totalement remplie. Même en période d'inondations, les vastes étendues d'eau ne sont pas perceptibles, les vues sont bloquées, l'échelle très petite, les profondeurs et jeux visuels occultés.

Prairies ouvertes limitées par le coteau, horizontalité dominante



Briollay sur la Sarthe, ouverture au premier plan, fermeture importante des peupleraies au second plan



Le Loir à Villevêque, vallée totalement fermée



Vues courtes, fermeture paysagère par les peupleraies



Le Loir à Villevêque,
vallée totalement fermée



Vues courtes, fermeture paysagère par les peupleraies



LA PRÉSENCE HUMAINE

Outre les pratiques culturelles qui traduisent un investissement important de ces territoires, la présence humaine très ancienne (comme en témoignent certains vestiges préhistoriques tel La Pierre Césée sur la commune de Soucelles) se lit au travers de l'urbanisation et des infrastructures.

■ Villages et hameaux de pied de coteau

Les villages sont implantés en pied de coteau et leur urbanisation s'étage sur ce dernier. Chaque implantation correspond à la proximité de la rivière près du coteau, ce qui souligne la relation étroite entre urbanisation et rivière : échanges commerciaux, activités portuaires et constructions navales (Juardeil), utilisation de la force de l'eau pour faire fonctionner des moulins...

Cette relation étroite avec les rivières se traduit au niveau des formes urbaines étagées sur le coteau, des chemins de halage, des barrages et des moulins, des nombreux hameaux portuaires comme le Moulin d'Ivray sur la commune d'Etriché, le hameau de Port Joret à Juardeil, Porte-Bise à Tiercé.

D'étroites relations visuelles se tissent de coteau à coteau, de village à village dont les clochers constituent d'importants points de repères. Ces villages et hameaux offrent un patrimoine bâti remarquable qui participe à la qualité de ces sites au cœur d'une ambiance paysagère particulière avec notamment des moulins, de belles demeures au cœur de parcs...



Hameau de Porte Bise sur la Sarthe
depuis le coteau de Juardeil

■ Les infrastructures : routes et levées

Il y a très peu de connexions transversales si ce n'est la petite levée souvent submergée entre Briollay et Soulaire et Bourg et celle entre Tiercé et Cheffes. Il y a aussi quelques ponts dans les secteurs les plus étroits, à Chateaufort-sur-Sarthe, entre Soucelles et Villevêque et à Cantenay Epinard.

Construite vers la moitié du XIXe, la levée de Briollay est l'axe le plus marquant avec un impact visuel fort. Cet axe a énormément favorisé le développement de l'urbanisation sur le coteau de Briollay-Vérigné et de Soucelles, qui se retrouvent aussi rapidement connectés à Angers. De même, cette pression urbaine se ressent ainsi sur Cantenay Epinard, Ecoflant et jusqu'à Tiercé.



Dolmen de la Pierre Césée sur la commune de Soucelles



Briollay sur la Sarthe en crue



Cantenay Epinard en lisière de la Mayenne



Hameau du Moulin d'Ivray en lisière de Sarthe
Commune d'Etriché - Photographie de JF Edange

RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



Villages et hameaux de caractère

Source: guide de l'Anjou, édition La Manufacture.

Briollay,

village à la confluence de la Sarthe et du Loir, Briollay était, avant la construction de la levée, situé sur une presqu'île isolée pendant au moins huit mois des communes voisines. En effet, en période d'inondations Loir et Sarthe s'unissent et forment un lac immense.

Briollay est un ancien site celtique, fortifié par Foulques Nerra qui y voyait un site stratégique. Un patrimoine intéressant y subsiste : église du XIe, logis du palais remanié au XVe siècle...

Soucelles et Villevêque,

les deux bourgs nichés à flanc de coteau comme tous les villages de la vallée du Loir ont longtemps été rivaux. Éloignés seulement de huit cents mètres de part et d'autre du Loir, ils ont discuté pendant vingt ans avant de construire le pont qui les relie aujourd'hui. Villevêque qui était, comme son nom l'indique, un lieu de résidence des évêques, était plus riche et fier de son passé. Soucelles souffrait de n'être entouré que de landes.

Situé en haut du coteau, le château de Villevêque (XVe siècle, restauré aux XIXe et XXe, est privé (vente de vin aux particuliers). C'est l'ancien château des évêques d'Angers, il recèle un cloître reconstitué dans le style du XVe siècle avec de superbes colonnes qui proviennent du cloître d'Elne dans le Roussillon.